



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Relevé de décisions

Vendredi 9 mars 2018

Présent(e)s :

Mesdames Monique ANSQUER, Béatrice BARBUSSE, Frédérique BARTHELEMY, Marie-Christine BIOJOUT, Martine BOUSSUGE, Chantal CESBRON, Pascale JEANNIN, Sylvie LE VIGOUROUX, Jocelyne MOCKA-RENIER, Catherine NEVEU, Stéphanie N'TSAMA AKOA, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Betty ROLLET, Florence SAUVAL, Laetitia SZWED BODET, Brigitte VILLEPREUX

Messieurs Joël DELPLANQUE, Renaud BALDACCI, Gilles BASQUIN, Pascal BAUDE, Jean-Luc BAUDET, Jacques BETTENFELD, Olivier BUY, Marie-Albert DUFFAIT, Christian DUME, Philippe DUMONT, Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Emmanuel GRANDIN, Daniel GOUGEON, Benoît HENRY, Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Nicolas MARAIS, Claude PERRUCHET, Alain SMADJA.

Invités : Messieurs Christian DELUY, François GARCIA, Michel JACQUET, Michel PERSIAUX, Grégory PRADIER, Didier DINART, Guillaume GILLE, Thierry GAILLARD et Bruno ROLAND.

Excusé(e)s : Mesdames Evelyne BECCIA, Julie BONAVENTURA, Sylvie BORROTTI, Marie BOURASSEAU, Marie-José GAUDEFROY, Florence LALUE, Nadine MERCADIER, Nodjialem MYARO Perrine PAUL.

Messieurs André AMIEL (président d'honneur), Philippe BANA, Philippe BOUTHEMY, Jean Louis GUICHARD, Jean-Pierre LACOUX (président d'honneur), Jean-Marie NOEL, Arnaud VILLEDIEU et Pascal WETTLE.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 14h au CREPS de Chatenay-Malabry.

1. Validation du PV du CA des 6 et 7 octobre : Béatrice BARBUSSE

Le procès-verbal de la séance des 6 et 7 octobre 2017 est validé.

2. Adoption de l'ordre du jour de l'AG 2018 : Béatrice BARBUSSE et Michel GODARD

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2018 de La Réunion est présenté aux administrateurs et adopté.

3. Equipe de France masculine : Didier DINARD et Guillaume GILLES

Joël DELPLANQUE remercie Didier DINARD et Guillaume GILLE de leur présence.

Les deux entraîneurs de l'équipe de France A masculine présentent les derniers résultats de cette équipe, les analysent finement et dressent des perspectives à l'horizon des Jeux Olympiques de Tokyo en évoquant le chemin qu'il reste à parcourir.

« Notre équipe est performante mais elle doit toujours se questionner sur ses résultats et anticiper l'avenir avec des joueurs expérimentés et des jeunes qui émergent et qu'il faut intégrer ».

Quelques questions permettent d'alimenter un débat et de préciser les enjeux et les échéances de cette équipe de France masculine.

4. Beachhandball : Philippe BANA

Philippe BANA exprime la nécessité de développer le Beach handball en diversification de notre sport le Handball à 7.

Il présente le calendrier des compétitions jusqu'en 2024.

Philippe BANA se félicite de la réussite du Projet de Performance Fédéral commun Handball à 7 et Beach. Il demande aux territoires de poursuivre le développement de cette discipline grâce à l'organisation de tournois locaux.

5. Adoption des vœux concernant les statuts et règlements : Claude PERRUCHET

Claude PERRUCHET présente les modifications des statuts et du règlement intérieur devant être proposées à l'assemblée générale.

Ces modifications concernent :

- le rôle des instances régionales et départementales agissant comme représentants de la fédération auprès des clubs ;
- le nombre de voix des clubs à l'assemblée générale fédérale (date de référence pour le calcul, non fractionnable) ;
- la composition de la commission fédérale éthique et citoyenne ;
- la mise en cohérence du règlement intérieur avec les statuts quant à la définition du comité directeur ;

- l'actualisation des règles de cumul de mandats.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil d'administration approuvent les propositions de modifications qui seront soumises au vote de l'assemblée.

6. Point réforme de l'arbitrage : François GARCIA

François GARCIA présente le niveau d'avancement des territoires sur le projet et la construction d'une équipe projet CTA :

- 1) Evaluation - coordination des besoins (humains, financiers, logistiques),
- 2) Elaboration d'un budget de fonctionnement,
- 3) Organisation de pôles d'activité (formation, Juges Arbitres Jeunes, Juges Arbitres),
- 4) Formation des formateurs,
- 5) Application d'une méthodologie de travail (harmonisation des pratiques),
- 6) Certification des animateurs, accompagnateurs club, juges superviseurs, officiels TM,
- 7) Création d'un règlement intérieur,
- 8) Identification d'un groupe de Juges Arbitres Territoriaux indépendants
- 9) Réalisation d'un niveau de labélisation club,

Il présente également les types de licences obligatoires pour quiconque souhaite exercer une fonction animateur – accompagnateur – juge superviseur :

- licence pratiquant de type compétitive ou blanche +16 ans
- ou
- licence dirigeant ou blanche dirigeant.

Il rappelle qu'il est possible à un même licencié de cumuler plusieurs fonctions, néanmoins, une seule fonction sera comptabilisée au titre de la CMCD nationale.

Enfin, François GARCIA présente l'échéancier mis à jour pour la mise en œuvre du plan et le contrôle des différentes exigences.

7. Architecture formation : Michel GODARD et Stéphane DEBAT

Michel GODARD introduit la présentation les principes directeurs de la nouvelle architecture des formations proposée par la DTN.

Il salue l'excellente collaboration qu'il a avec la DTN à ce sujet et remercie le groupe des CTS du travail accompli (6 séminaires organisés).

Stéphane DEBAT présente la nouvelle architecture qui s'appuie sur **des titres à finalité professionnelle** (diplômes délivrés par la fédération française et qui doivent être habilités par la CNCP).

La nouvelle architecture concerne tous les acteurs du handball (dirigeants, professionnels, arbitres, sportifs de haut niveau, ...) et développe une organisation coordonnée de formations modulaires que chaque acteur peut capitaliser tout au long de sa carrière. Une innovation pédagogique dans le secteur du sport qui répond aux besoins de tous les acteurs du handball.

Les membres du Conseil d'administration accueillent très favorablement le projet et valident, suite à de nombreuses questions et un débat extrêmement riche, la nouvelle architecture qui sera présentée à l'assemblée générale de La Réunion.

8. Présentation des comptes annuels 2017 et du budget 2018 : Alain SMADJA

En préambule, Alain SMADJA indique quelques informations globales pour une meilleure compréhension du budget 2017 :

- Même si c'est une tendance lourde depuis quelques années, il faut noter que les recettes provenant du secteur marchand sont prépondérantes depuis cette année. Deux raisons y ont contribué : la première relève d'un changement quant à la méthode de présentation des comptes qui a consisté à mettre en réduction les recettes statutaires des avoirs qui étaient consentis sous forme de subvention aux territoires ; la deuxième relève de l'annulation totale dans les recettes et dans les charges des assurances qu'on paie pour les licenciés,
- La fédération a fait l'objet en 2017 d'un contrôle fiscal qui s'est conclu par un avis de non-redressement. Le trésorier tient à féliciter l'équipe comptable et le trésorier précédent pour la gestion et la rigueur de la tenue des comptes,
- Sur l'année 2017, a été mis en place un service de contrôle de gestion qu'on appelle contrôle de gestion interne pour ne pas le confondre avec ceux de la CNCG,
- A également été mis en place durant l'année 2017, l'élaboration de budgets pluriannuels. Aujourd'hui, sera présenté 2018 et une ébauche de 2019, l'élaboration des budgets 2020 et 2021 étant encore en cours. Une élaboration pluriannuelle du budget permet de mieux appréhender la programmation des projets fédéraux et d'anticiper certaines fluctuations. Nous nous rendons compte en effet aujourd'hui que les dépenses fluctuent d'une année sur l'autre : un exercice peut être très bénéficiaire et les suivants très déficitaires. Nous souhaitons donc, d'une part, appréhender et anticiper ces fluctuations et, d'autre part, pouvoir donner aux équipes commerciales de la Fédération des objectifs de chiffre d'affaires,
- Un budget d'investissement sera également présenté. Pour l'année 2017, il sera bien sûr à plus de 90% impacté par la Maison du Handball,

Le commissaire au compte, M. Marc MANCINI, commente les différents éléments comptables et budgétaires. Il confirme que les finances sont propres, et qu'en conséquence, les comptes seront certifiés sincères et véritables, sans réserve.

Après les présentations du budget 2017 par le trésorier et le commissaire aux comptes, l'arrêt des comptes du budget 2017 est adopté à l'unanimité.

Alain SMADJA aborde l'affectation du résultat et propose une affectation globale des deux années 2016 et 2017, qui est arrêtée par le Conseil d'administration et sera proposée à l'assemblée générale.

Le budget prévisionnel 2018 est également adopté à l'unanimité.

9. Carte prévisionnelle des emplois CTS : Philippe BANA

Philippe BANA informe le Conseil que pour l'année 2018 la FFHandball devrait garder sa dotation en provenance du ministère des sports en emplois de cadres techniques (64 soit l'équivalent de 5 millions d'euros environ) ainsi que sa dotation budgétaire qui s'élève à 3,5 millions d'euros.

Des échanges s'ensuivent autour des questions sur la politique sportive actuelle et la baisse de l'engagement de l'Etat dans les affaires sportives. Un certain nombre d'administrateurs partagent leurs inquiétudes quant à l'avenir et le Président rappelle que la vigilance est de mise en la matière et ce jusqu'aux JO 2024.

10. Euro 2018 et féminisation : Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE et Béatrice BARBUSSE

Béatrice BARBUSSE donne des informations sur le plan de féminisation :

- La priorité pour les 2 années à venir doit être mise sur les fonctions d'arbitrage et d'encadrement technique. Pour l'arbitrage, la CCA a enclenché un plan d'action.
- Au niveau fédéral les formations de développement personnel vont se poursuivre pour accompagner les femmes dirigeantes, celles qui ont déjà été élues et celles qui souhaiteraient l'être dans l'avenir. Pour information, aujourd'hui les femmes représentent 43,10 % des membres élus aux CA des Ligues régionales de handball contre 26,4 % en 2014.
- Grâce à notre partenariat avec la FDJ, l'opération Hand pour Elles rencontre un beau succès et les dossiers sont nombreux. Ils concernent essentiellement les activités de baby Hand, de Handfit et de Hand 4x4.
- Des colloques Handballissime vont être modélisés et mis en place sur les différents territoires pour sensibiliser tout le monde sur les progrès encore à faire en matière d'encadrement technique, d'arbitrage et d'accompagnement des nouvelles dirigeantes.

Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Présidente du comité d'organisation de l'EHF Euro 2018, fait un point d'étape sur l'organisation de la compétition en France du 29 novembre au 16 décembre 2018. Elle rappelle que tout le monde doit se mobiliser pour atteindre l'objectif de remplissage des salles qui s'élève à 165 000 billets à vendre, ce qui représente 55% du budget Euro 2018.

Laetitia SZWED-BOBET précise que dans certains territoires, aucune publicité n'est faite autour de l'événement en dehors de la présence des mascottes. La Présidente rappelle que les kits de communication sont à la disposition des territoires et qu'ils sont gratuits, seul le transport est pris en charge par les territoires.

Macky BIOJOUT précise que le pôle fédéral « Service aux clubs » est en train de faire le tour des territoires pour recenser l'ensemble des événements à venir qui ont trait à la promotion de l'Euro 2018.

Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE présente ensuite le partenariat avec la Philharmonie de Paris qui consiste notamment à collaborer autour du dispositif « Démon » qui met en place des orchestres auprès de jeunes, notamment de quartier ou éloignés de la pratique musicale. L'objectif est de générer du lien social nouveau à travers des rencontres entre handballeurs et musiciens. Ce partenariat permettra également de lancer la musique officielle de l'Euro 2018 à l'occasion d'une conférence de presse ; la musique officielle devant ensuite être jouée par les orchestres philharmoniques de jeunes (soit environ 950 jeunes concernés au total) sur les matchs de l'Euro.

Joël DELPLANQUE insiste sur la difficulté accrue de mobiliser sur un événement féminin par rapport à un masculin mais qu'il n'en demeure que tout doit être mis en place afin que l'on atteigne nos objectifs.

11. Audit du système d'information de la fédération : Monique ANSQUER

Monique ANSQUER rappelle que l'audit a été demandé par le Bureau directeur en novembre dernier. Ce travail est réalisé par un expert associé à un comité de suivi (Monique ANSQUER, Michel JACQUET et Grégory PRADIER). Il ressort notamment des conclusions rendues début février qu'au sein de la Fédération de nombreuses initiatives (47 ont été identifiées) sont lancées mais n'aboutissent pas forcément faute de pilotage effectif. Par conséquent, une des préconisations est de mettre en place un fonctionnement en mode projet.

Pour ce faire, des « sponsors » devront être identifiés : il s'agira de personnes porteuses des projets qui devront convaincre et réunir autour d'eux toutes les personnes ressources concernées directement ou indirectement par le projet en question afin de faciliter les flux de communication interne entre les personnes

mais aussi entre les différents services. Chaque projet d'envergure devra être présenté en Bureau directeur pour validation.

Grégory PRADIER précise que le fonctionnement en mode projet comporte un certain nombre d'étapes qui permettent d'avancer avec méthode et rationalité et de voir en l'occurrence si nous sommes ou non en capacité de les mener à terme compte tenu de nos moyens en ressources humaines notamment. Pour ce faire, il annonce le recrutement futur d'un directeur du système d'information.

12. Point d'étape sur la Maison du handball : Michel JACQUET

Après avoir fait un point d'étape sur les travaux, Michel JACQUET indique que le déménagement est en principe programmé pour les 7 et 8 juillet. Il rappelle que l'on est dans l'attente d'une date d'inauguration qui devrait se situer aux environs de la dernière semaine de septembre.

Pour terminer, il souligne le gros travail réalisé sur la muséographie qui va permettre de mettre en valeur toute l'histoire du handball français. Il tient à remercier toutes les personnes qui ont travaillé sur ce projet.

A 20h, la séance est levée.

Samedi 10 mars 2018

Présent(e)s :

Mesdames Monique ANSQUER, Béatrice BARBUSSE, Frédérique BARTHELEMY, Marie-Christine BIOJOUT, Marie BOURASSEAU, Martine BOUSSUGE, Chantal CESBRON, Pascale JEANNIN, Sylvie LE VIGOUROUX, Jocelyne MOCKA-RENIER, Nodjialem MYARO, Catherine NEVEU, Stéphanie N'TSAMA AKOA, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Perrine PAUL, Betty ROLLET, Florence SAUVAL, Laetitia SZWED BODET, Brigitte VILLEPREUX.

Messieurs Joël DELPLANQUE, Renaud BALDACCI, Gilles BASQUIN, Pascal BAUDE, Jean-Luc BAUDET, Jacques BETTENFELD, Olivier BUY, Marie-Albert DUFFAIT, Christian DUME, Philippe DUMONT, Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Emmanuel GRANDIN, Benoit HENRY, Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Nicolas MARAIS, Claude PERRUCHET, Alain SMADJA.

Invités : Messieurs Christian DELUY, Michel JACQUET, Michel PERSIAUX, Grégory PRADIER.

Excusé(e)s : Mesdames Evelyne BECCIA, Sylvie BORROTTI, Julie BONAVENTURA, Marie-José GAUDEFROY, Florence LALUE, Nadine MERCADIER.

Messieurs André AMIEL (président d'honneur), Philippe BANA, Philippe BOUTHEMY, Daniel GOUGEON, Jean Louis GUICHARD, Jean-Pierre LACOUX (président d'honneur), Jean-Marie NOEL, Arnaud VILLEDIEU et Pascal WETTLE.

La séance est ouverte à 8h30 sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

13. Equipe de France féminine : Olivier KRUMBHOLZ et Sébastien GARDILLOU

Joël DELPLANQUE remercie Olivier KRUMBHOLZ et Sébastien GARDILLOU de leur présence.

Les deux entraîneurs de l'Equipe de France A féminine présentent les derniers résultats de cette équipe, les analysent et dressent des perspectives à l'horizon des Jeux Olympiques de Tokyo en évoquant le chemin qu'il reste à parcourir. Olivier KRUMBHOLZ souligne le rôle important qu'a joué l'accroissement des moyens mis à la disposition de l'équipe de France féminine, en l'occurrence l'arrivée d'un troisième kinésithérapeute et d'un deuxième analyste vidéo mais aussi d'un préparateur mental, Richard OUVRARD, arrivé avant les JO de Rio.

Il indique également le comportement professionnel des joueuses qui ont intégré totalement les exigences du haut-niveau et du professionnalisme et souligne particulièrement leur responsabilisation par rapport aux compétitions et à leur approche : « C'est une équipe qui suscite l'émotion et c'est une équipe qui est bien dans les valeurs du handball français. On n'a pas rencontré le moindre problème en un mois de vie commune, il n'y a pas eu de rappel à l'ordre, elles sont totalement autonomes ».

Ils terminent leur présentation sur l'Euro 2018 : « il faudra être meilleure dans 10 mois au Championnat d'Europe parce que c'est une compétition qui est très importante ».

14. Présentation des vœux : André JOURDAN et Claude PERRUCHET

En préambule, Alain JOURDAN précise les procédures mises en place, sous forme de réunions de zones interrégionales de proximité pour connaître les avis des ligues et des comités sur les vœux dans un souci d'efficience.

Il rappelle que, selon la nature du texte réglementaire, c'est le conseil d'administration après avis des présidents de ligues et comités ou l'assemblée générale -constituée des représentants des clubs affiliés à travers les délégués de ligues et de comités (Président ou représentants désigné par une instance)- qui, au final, valide les modifications des règlements (statuts et règlement intérieur, règlements généraux, etc...).

Il précise pour les nouveaux membres du Conseil que l'objectif était de rationaliser les travaux des deux instances fédérales, en organisant des réunions interrégionales en amont.

Pour les modifications réglementaires relevant de la compétence du Conseil d'administration mais posant des difficultés, le CA peut décider de les soumettre à l'assemblée générale qui tranche. Pour ceux qui ont obtenu un très large assentiment ils seront présentés pour adoption en CA.

Nicolas MARAIS rappelle l'importance des réunions interrégionales qui ont été organisées en amont car elles ont permis de faire évoluer les vœux, d'arriver aujourd'hui avec un consensus très large sur une majorité d'entre eux.

En application des dispositions de l'article 9.5 du règlement intérieur, le Conseil d'administration adopte les modifications réglementaires présentées par les commissions nationales et examinés en Bureau directeur le 2 mars :

- Modifications des règlements généraux,
- Modifications des règlements particuliers des compétitions nationales,
- Modifications du règlement disciplinaire,
- Modifications du règlement d'examen des réclamations et litiges,
- Modifications du règlement relatif à l'activité d'agent sportif de handball.

Plus précisément, certaines modifications sont adoptées avec application immédiate et entreront en vigueur dès leur publication dans un prochain bulletin Handinfos :

- Propositions de la Commission nationale des statuts et de la réglementation : les propositions 5, 6, 7 (partielle) et 16 relatives, respectivement aux conventions entre clubs, à la Contribution Mutualisée des Clubs au Développement et aux formules de compétitions,
- Propositions de la COC : les propositions 2 et 3 relatives, respectivement, aux forfaits dans les compétitions officielles, aux refus d'accession et à la coupe de France départementale et régionale,
- Propositions de la CCA : la proposition 2 relatives aux matchs amicaux,
- Propositions de la CNCG : l'ensemble des propositions.

15. Point d'étape sur les Pactes de développement : Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Macky BIOJOUT

Alain JOURDAN rappelle que le pacte de développement mis en place pour la première fois cette année est un projet qui est construit entre les structures fédérales (nationale et territoriale) dans le but de mutualiser au mieux l'activité handball. C'est ainsi la mise en place d'un projet cohérent entre les structures du territoire. C'est de la part de la fédération l'attribution clarifiée de moyens, en cohérence avec les exigences de l'État et celles des collectivités locales. Cela s'est traduit par la mise en place d'indicateurs évolutifs (dans le PPF, autour des nouvelles pratiques, dans l'accompagnement et la valorisation des clubs, dans les formations, et autour de l'arbitrage) en capacité de percevoir les progrès réalisés et les difficultés rencontrées.

Alain KOUBI présente la répartition de la part fixe versée aux régions. A ce jour, l'enveloppe pour les Ligues métropolitaines s'élève à 2 050 000 € répartis comme suit : 900 000 € pour le PPF, 350 000 € pour la formation et 200 000 € pour l'arbitrage et 600 000 € pour le service au club.

Sont présentées ensuite les sommes versées à chaque territoire selon une clé de répartition calculée à partir des indicateurs. Il est précisé qu'une part variable sera estimée au dernier trimestre 2018.

Le pacte de développement est au fond un outil qui a été conçu comme un instrument de dialogue entre la fédération et les territoires, pour permettre de clarifier les rôles de chacun, et enfin c'est un outil d'évaluation de nos pratiques.

Le Président tient à remercier tous ceux et toutes celles qui ont permis la réalisation de ces pactes de développement.

Constatant que certaines élues n'avaient pas forcément tous les éléments indispensables à la discussion et donc à la prise de décision en toute connaissance de cause, s'ensuit un débat sur le rôle des élu(es) au CA et le fonctionnement de la fédération. Un progrès devra être fait encore pour que nos modes de fonctionnement respectifs (comités, ligues, fédération) soient plus inclusifs.

16. Point d'étape sur les travaux inhérents à son autonomisation : Nodjialem MYARO et Stéphanie AKOA

Nodjialem MYARO rappelle qu'un groupe de travail composé de 10 personnes a été mis en place pour étudier les conditions de faisabilité d'une Ligue féminine de handball autonome à l'horizon 2020. Il se réunit une fois par mois. Stéphanie AKOA, ancienne joueuse professionnelle et représentante des joueuses au CA, a été missionnée par ce groupe pour en coordonner les travaux dans le cadre de ses études au sein du CDES de Limoges. A partir des travaux antérieurs du CDES de Limoges et d'entretiens réalisés par Stéphanie des acteurs et actrices du handball mais aussi d'autres sports (volley, basket et foot), un point d'étape peut être réalisé. La LNH apporte également son aide dans la réflexion.

Deux aspects ont été particulièrement étudiés :

- le modèle de gouvernance de la LFH : sur cet aspect, le modèle de gouvernance de la LFH actuelle ne correspond pas aux souhaits des clubs. En l'occurrence, il semble souhaitable dans l'avenir d'avoir une personne à temps plein pour assumer la fonction de manager général de la structure,
- le produit que la LFH aurait à gérer.

Suit un débat entre les membres présents sur les enjeux, la méthode, les priorités et le calendrier à envisager compte tenu des échéances à venir (fin de l'engagement du diffuseur TV en 2019, élection fédérale en octobre 2020).

17. Questions diverses

Convention FFHB-LNH : Jean-Pierre FEUILLAN

La nouvelle convention, déjà approuvée par les bureaux respectifs de la fédération et de la ligue, puis l'assemblée générale de la LNH en février, sera présentée pour adoption à l'AG fédérale d'avril.

Jean-Pierre FEUILLAN évoque plusieurs points traités dans la convention, dont certains constituent des avancées importantes quant aux objectifs fixés conjointement par les deux structures :

- La nouvelle convention couvre la période 2018-2021. Si toutefois la fédération était choisie pour organiser l'Euro masculin 2022, la convention serait automatiquement prolongée jusqu'au 31 décembre 2022,
- Le dispositif des Joueurs formés localement (JFL) est convenu avec un seuil minimum de 40 % dans les effectifs de référence des clubs et sur les feuilles de match,
- La poursuite de la professionnalisation de l'arbitrage,
- La mise à disposition des internationaux plusieurs jours par saison pour des opérations avec les partenaires fédéraux.

L'objectif est d'organiser une signature avec le nouveau président de la LNH, Olivier GIRAULT, en marge des finales de coupe de France, le 5 mai.

Benoit HENRY, représentant des joueurs, souhaite intervenir pour partager son inquiétude quant à la densification des calendriers sportifs et demander une vigilance particulière sur ces aspects dans les années qui viennent.

Divers :

Pour terminer, Marie-Albert DUFFAIT souhaiterait que l'on respecte les principes usuels de la fédération à savoir que les présidents de commission de la fédération ne répondent pas directement à des gens qui interpellent directement leur commission. Il convient de respecter les circuits prévus par nos institutions et donc de ne pas court-circuiter les responsables de ligues et de comités.

Conclusion de Joël DELPLANQUE :

Le Président tient à remercier tout simplement les membres du conseil d'administration pour la qualité des échanges.

Il remercie également Michel GODARD, le secrétaire général adjoint, et son personnel pour leur accueil au sein du Creps de Chatenay-Malabry.

Il souhaite un bon retour à tous et toutes dans leur foyer respectif et émet le souhait, autant que faire se peut, que les uns les autres soient les messagers de cette réunion, « *je ne demande pas de parler de la voix officielle du Président, ni de la Secrétaire générale, mais de la fédération, nos échanges sont ouverts. Encore une fois, je l'ai dit hier ou avant-hier, la fédération est d'abord un espace de liberté où chacun a la capacité de faire valoir son point de vue. On le voit au travers du processus d'élaboration de nos vœux. Et je pense qu'il faut s'en réjouir et s'en féliciter. On mène à la fois, encore une fois je le rappelle, 3 grands objectifs. Celui d'être en capacité de renouveler notre élite dans les meilleures conditions que ce soit, dans le secteur féminin comme dans le secteur masculin. On l'a vu au travers des orientations budgétaires et des budgets à venir. On a le second objectif d'aider nos collègues dans les territoires à se structurer et à accompagner ce qui a été un choc important de structuration dans les régions et qui bien entendu est loin d'être amorti ; mais qui là aussi progresse et qui va progresser dans les savoir-faire, dans les mentalités, dans les approches. Et puis enfin, le troisième point, accroître encore notre notoriété, notre présence sur l'ensemble du territoire et métropolitain et ultra-marin de notre discipline. Je pense qu'il faut se féliciter qu'on soit en capacité, grâce au travail que l'on mène, d'avoir les moyens de mener à bien ces politiques. La Maison du handball, l'Euro féminin de décembre vont être des moments très importants pour afficher et affirmer cette volonté. Merci. Bon retour et bon dimanche.* ».

La séance est clôturée à 12h.



Joël DELPLANQUE
Président



Béatrice BARBUSSE
Secrétaire générale